

FICHE 153	ARTISTE KARIM NOURELDIN	BÂTIMENT Gymnase intercantonal de la Broye (GYB)	TYPE DE PROCÉDURE concours sur invitation	Thierry Maire directeur du gymnase intercantonal de la Broye ^(FR)
	TITRE DE L'ŒUVRE DES	LIEU Passage de la Blancherie 27 Payerne	COMPOSITION DU JURY CO-PRÉSIDENT Emmanuel Ventura architecte cantonal, DGIP - DFIRE ^(VD)	Catherine Othenin-Girard représentante de la CCAC ^(VD)
	RÉALISATION 2021	N° BÂTIMENT 2913	CO-PRÉSIDENT Philippe Trinchan chef de service, SeCu - DICS ^(FR)	Renate Buser artiste Isabelle Krieg artiste Ivo Vonlanthen artiste Adrian Kramp Boegli Kramp Architekten AG
			MEMBRES Charles Ducrot chef de service adjoint, SBat ^(FR) Nicolas Gyger chef de service adjoint, SERAC - DFJC ^(VD)	MEMBRES SUPPLÉANTS Frédéric Baldy chef de projet, architecte, DAI ^(VD) Sandro Pacifico Dolci Architectes sàrl



L'œuvre intitulée «Des», située sur une partie du site du GYB, connecte les différents aspects du lieu que sont les bâtiments et leur architecture ainsi que les futurs utilisateurs en proposant un thème et un élément majeur commun aux deux bâtiments: le sol. Le sol a un véritable lien avec des images horizontales comme les mosaïques des villas romaines ou les pierres taillées en couloirs des châteaux et des églises médiévales ainsi que les incrustations boisées des parquets ou les tapis et les céramiques associés aux habitations privées et aux lieux publics. Le sol «Des» est une image à multiples facettes, réalisée par sa matérialité ainsi que par ses trois couleurs que sont le vert, le jaune et le noir.

Située dans l'entrée principale, l'œuvre se manifeste comme élément charnière, en connectant les principaux mouvements spatiaux des utilisateurs et visiteurs, et leurs flux horizontaux et verticaux. En formant une liaison entre la typologie de l'immeuble existant (lumières directes, cours ouvertes au ciel) et celle de l'extension (lumières zénithales, cours intérieures): la nouvelle œuvre résonne par son positionnement à l'intérieur, les connections spatiales internes et visuelles de la zone d'entrée et son accès principal à l'immeuble. «Des» fait aussi écho à l'œuvre existante de l'artiste Isabelle Krieg, réalisée sur le sol du parvis extérieur du GYB. Ce sont donc deux œuvres au sol qui sont présentes au sein du bâtiment du GYB: une à l'extérieur et l'autre à l'intérieur.

Réalisé en terrazzo coloré choisi en étroite collaboration avec l'artiste et faisant écho à la tonalité et à la matérialisation d'autres éléments du sol dans le bâtiment, l'œuvre se lit également par une lecture poétique et intuitive comme le dessin d'une partition visuelle, un jeu sonore. Une cascade de mouvements géométriques qui, comme une boule de billard se heurte aux murs et revient, un tapis minéral coloré comme une mosaïque, associant le contemporain aux sols anciens. Une image sur laquelle on peut marcher et qui deviendra partie des mouvements quotidiens, nommée par l'artiste pour ses qualités sonores et énigmatiques: «Des».

Karim Noureldin
artiste

Déambuler dans la nouvelle extension du gymnase en profitant de l'opportunité, plus ou moins consciente, de la réflexion et de l'évasion, voilà l'expérience artistique qui attend les étudiant-e-s et enseignant-e-s du GYB. L'œuvre au sol de Karim Noureldin, qui s'offre à tous les usagers de cette institution de formation, s'avère un exemple réussi d'une intervention artistique sur bâtiment (Kunst am Bau) car elle vient s'intégrer à la substance architecturale en l'interrogeant dans un dialogue subtil où art et architecture ressortent tous deux enrichis.

L'œuvre «Des» propose un nouveau thème et élément majeur aux deux bâtiments. Au carrefour des chemins d'accès, des salles de classe et sport et des étages supérieurs, elle consiste en une vaste image en ciment-terrazzo qui se développe au sol. Ainsi, elle se connecte et complète les divers aspects du lieu, les bâtiments et l'architecture. En la choisissant, le jury a été attentif au changement de paradigme proposé par l'artiste: sa proposition dynamique et colorée et de composition géométrique ajoute en effet une dimension artistique bienvenue dans ce contexte architectural complexe et dense. En outre, Noureldin se saisit d'une zone de passage entre les deux bâtiments, en lieu et place du parvis. Le jury a été convaincu par cette proposition car elle dessine un trait d'union visuel entre les deux entités du gymnase: d'un côté vers la cité payernoise et la nature, de l'autre vers la place extérieure du collège dédiée à la rencontre, où l'œuvre de Noureldin entre en dialogue avec celle, créée lors de la construction du premier bâtiment, d'Isabelle Krieg.

Souhaitons à tous les usagers du gymnase de découvrir jour après jour cette œuvre, de se nourrir de sa forte présence et, autant que possible, de partager leurs impressions et émotions. Car s'il nourrit le sens, l'art est aussi partage.

Philippe Trinchan
co-président du jury

Le projet d'extension du GYB était un grand défi architectural. Comment réaliser l'extension d'un bâtiment qui n'était aucunement prévu pour être agrandi? La stratégie est d'adopter un concept à l'opposé du bâtiment initial. Si le premier bâtiment s'exprime comme un volume plutôt massif, plissé et à facettes, autour d'une cour centrale; l'extension, quant-à-elle, s'intègre dans la topographie sous forme de terrasses plantées se glissant délicatement sous le premier bâtiment. Le langage architectural thématise ces différentes approches et met l'accent sur la mise en valeur des qualités paysagères du site.

Pour le «monde intérieur» du complexe scolaire, l'architecture cherche à relier au maximum toutes ses parties. Rien de plus naturel que de retrouver le concept des géométries brisées des matières dans les couleurs du couloir, de manière à faire de ces deux projets une école. Le couloir a une importance dans le quotidien des élèves et des enseignants; il agit telle la colonne vertébrale du gymnase. La spatialité de cet espace de circulation et de rencontre est caractérisée par son sol en terrazzo bitumineux. Posé dans tous les couloirs du complexe sans aucun joint, il s'agit d'une matière à la fois noble et ordinaire. Les traces de la pose à chaud, les étapes de travail et l'apparition du gravier après son ponçage rendent le sol vivant et racontent l'histoire de sa fabrication.

Karim Noureldin a choisi de mettre en valeur la nouvelle entrée principale du GYB avec son œuvre «Des» sous forme d'un «dessin au sol» ou de «mosaïque géante». Par ses formes géométriques abstraites et ses couleurs-matières, elle entre en résonance avec l'architecture et lui procure une sorte de sensualité distante intemporelle. En plus, «Des» répond, 15 ans plus tard, à l'œuvre «rivière» d'Isabelle Krieg dans la cour centrale. Au-delà de toutes ses qualités artistiques elle honore les artisans et leur savoir-faire.

Quoi de plus adéquat que d'accompagner les élèves du gymnase dans leur quotidien avec une œuvre d'art qui les accueille et les interroge en même temps?

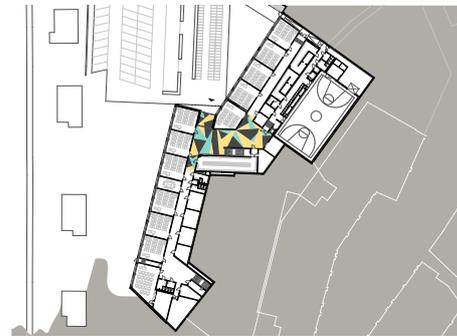
Adrian Kramp
architecte de l'avant-projet et membre du jury



HALL D'ENTRÉE PRINCIPAL, NIV. O

ESCALIER NORD, NIV. O - NIV. P





PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Le maître de l'ouvrage organise un concours en procédure sur invitation pour la réalisation de l'intervention artistique dans le cadre du projet de construction de l'extension du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB). La procédure sur invitation a été choisie par la Commission pour l'intervention artistique (CoArt) constituée selon le règlement cantonal concernant l'intervention artistique des bâtiments de l'Etat (RIABE, édition du 01.04.2015). Elle est conforme à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP) et son règlement d'application (RVMP). Elle est soumise aux accords OMC.

Le périmètre principal d'intervention, haut-lieu de passage et d'atroupement tout au long de la journée, est ainsi nommé « parvis » et, par là, désigné pour la collaboration entre artiste et architecte. Par sa fonction, cet endroit d'accueil sera un espace où l'on s'attarde. Ainsi, cette place pourrait se doter de mobilier urbain à terme. Même si le concours d'intervention artistique ne prévoit pas de mobilier urbain, la proposition devra être suffisamment flexible pour pouvoir l'intégrer au besoin. L'intervention peut prendre toutes les formes. Le projet n'exclut ni ne privilégie aucune des pratiques contemporaines dans le champ des arts plastiques. Toute latitude est laissée à l'artiste dans le choix du médium. Il est aussi à noter que le budget du bâtiment inclut un revêtement enrobé sur la surface du parvis. La nature de la surface peut tout à fait être modifiée dans le cadre de l'intervention artistique.

ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les 9 artistes suivants à participer au concours :

Alfredo Aceto LAUSANNE

Ronny Hardlitz BERNE

Karin Lehmann BERNE

Marinka Limat FRIBOURG

Karim Noureldin LAUSANNE

Guy Oberson LENTIGNY

Gina Proenza LAUSANNE

Ilona Ruegg ZURICH

Eric Sansonnens CORPATAUX

EXAMEN DES PROJETS

Le jury a délibéré, durant la période de confinement liée au Covid-19, en visio-conférence, dans une ambiance chaleureuse et très instructive.

Les travaux présentés ont été évalués par le jury sur la base des critères mentionnés ci-dessous sans ordre hiérarchique :

- adéquation de la proposition avec périmètre défini ;
- qualité artistique de l'œuvre et de son intégration dans le site ;
- capacité à dialoguer avec l'architecture et la mission du bâtiment ;
- faisabilité technique, solidité/durabilité, sécurité de l'intervention ;
- économie générale du projet (réalisation et entretien).

Le jury relève tout d'abord l'excellente qualité de l'ensemble des projets rendus, une richesse et une diversité d'interventions.

BUDGET

Sur les bases définies dans le RIABE, le montant consacré à la réalisation de l'intervention artistique est de : CHF 110 000.- TTC.

Ce montant inclut la rémunération de l'artiste.

CHOIX DE L'ŒUVRE

A l'unanimité, le jury a décidé de recommander au maître de l'ouvrage pour réalisation le projet d'intervention artistique :

DES dont l'auteur est Karim Noureldin.

Le jury a été particulièrement attentif au changement de paradigme proposé par l'artiste qui a décidé d'une proposition pour la zone de passage entre les deux bâtiments en lieu et place du parvis. Sa proposition au sol dynamique et colorée et de composition géométrique ajoute une dimension artistique bienvenue dans ce contexte architectural complexe et dense à la fois.

Le jury a été convaincu par cette proposition qui a été perçue comme un « trait d'union » visuel clé entre les deux entités du gymnase.

ARCHITECTES MANDATAIRES

Boegli Kramp Architekten AG FRIBOURG
avant-projet

Dolci Architectes sàrl YVERDON-LES-BAINS
projet et réalisation

RÉALISATION

Karim Noureldin CHAVANNES-PRÈS-RENEUS

Steiner SA TOLOCHENAZ

Biollay Spezialbau AG BERN